



↳ votre enfant éprouve :

***Des difficultés personnelles :**
manque de confiance en soi, peur de l'échec, peur de réussir, peur d'apprendre ...

***Des difficultés scolaires dans les apprentissages fondamentaux**
(langage, lecture, mathématiques, activités graphiques ...)

***Une inadaptation à l'école :**
inhibition, instabilité, opposition, agressivité, anxiété...

**L'équipe du Réseau
est à votre service.**

**Tout enfant peut rencontrer
des difficultés à un moment
de sa vie à l'école.**

Dans le cadre de la réussite scolaire, l'équipe du Réseau d'Aides spécialisées propose, entre la pédagogie et le soin, un espace pour un travail avec l'enfant au sein de l'Education Nationale.

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

***Une psychologue Education Nationale :**

Julianne PICHON

***Des enseignantes spécialisées :**

- à dominante relationnelle:

Christelle LEFRANÇOIS

- à dominante pédagogique :

Françoise BOIVIN et Sylvie MOREL

Le réseau propose :

Des observations, des entretiens, des bilans
divers, des suivis spécialisés

Le réseau favorise :

L'aide, l'écoute, la concertation

Le réseau garantit :

Le secret professionnel, le respect de la
personne, le refus de tout jugement de valeur

LES AIDES SPECIALISEES

- Visent à **prévenir et à réduire les difficultés scolaires.**
- Sont **adaptées à chaque enfant** ; un projet est élaboré avec le maître de la classe et les parents.
- La **demande d'aide** peut être faite par **la famille, l'enfant, l'enseignant** auprès du maître de la classe ou directement au RASED.

RASED



Année 2021-2022

**Ecole Élémentaire ERABLE
10, rue Jacques Cartier
91170 VIRY-CHATILLON**



**01 69 96 60 61
(répondeur)**

Le réseau intervient dans les écoles

suivantes :

Ecoles Élémentaires :

Erable, Descartes, Esclangon

Ecoles Maternelles :

Erable, Les Bleuets, Daudet,
Florian, Perrault, La Fontaine

Qu'est-ce que le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté ?

LE ROLE DU PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE



**Il est disponible pour tous :
enfants, parents, enseignants.**

*Il privilégie l'intérêt de l'enfant.

*Il apporte son aide dans le cadre de :

- la prévention,
- l'élaboration du projet d'école,
- la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aides individuelles ou collectives,
- l'intégration des élèves en situation de handicap.

*Il procède à des examens cliniques et psychométriques.

*Il mène des entretiens et des suivis psychologiques.

Il conseille la consultation d'un service extérieur à l'école.

Un bilan psychologique se fait
avec l'accord des parents.
Il est toujours suivi
d'un entretien.

L'AIDE A DOMINANTE RELATIONNELLE (le Maître G)

Cette aide concerne les élèves qui ont des
difficultés à répondre aux exigences de l'école.

*Elle vise à prévenir et repérer grâce à une analyse partagée avec l'enseignante de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de l'élève et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer la situation.

*Elle permet d'instaurer ou de restaurer l'investissement de l'élève dans les activités scolaires.

*Elle propose un cadre de travail qui favorise un engagement actif de l'enfant.

*Elle s'organise sur le temps scolaire soit dans le cadre de regroupements d'un très petit nombre d'élèves, soit sous forme d'une aide individuelle pour une durée adaptée aux besoins de l'enfant.



L'aide relationnelle se fait
avec l'accord des parents
et leur concours.

L'AIDE A DOMINANTE PEDAGOGIQUE (le Maître E)

Cette aide concerne les élèves qui ont des
difficultés pour comprendre et apprendre
alors qu'ils en ont les capacités.

*Elle permet à l'élève de trouver et de prendre le chemin de la réussite en dépassant ses difficultés dans les apprentissages scolaires, en prenant conscience de ses capacités.

*Elle propose un travail et une relation spécifique en très petits groupes, sur le temps scolaire.

*Elle vise à remédier aux difficultés qui résistent aux aides que le maître de la classe a mises en place. Le maître E observe, évalue et analyse finement les besoins de l'élève pour lui apporter une aide adaptée en partant de ses représentations.



*Elle permet de prévenir l'apparition de difficultés chez les élèves ayant une fragilité particulière.

L'aide pédagogique se fait
après information des parents et
si possible avec leur concours.